

Le Canada approuve le 3-NOP en tant que premier ingrédient alimentaire destiné à réduire les émissions de méthane produites par les bovins

31 janvier 2024

Calgary, AB – Aujourd'hui, dans une mise à jour de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), nous sommes heureux d'annoncer l'approbation du 3-Nitrooxypropanol (3-NOP) en tant que nouvel ingrédient pour l'alimentation du bétail visant à réduire les émissions de méthane par les bovins. L'Association canadienne des bovins (ACB) et l'Association nationale des engraisseurs de bovins (ANEB) ont toujours plaidé pour que de nouvelles innovations telles que les ingrédients alimentaires réduisant le méthane soient disponibles au Canada, comme c'est le cas dans d'autres juridictions, y compris celles de nos concurrents mondiaux.

Les éleveurs canadiens sont des partenaires de longue date de l'environnement et gèrent leurs terres et leurs animaux de manière à garantir des opérations durables et rentables à long terme. L'efficacité et l'empreinte environnementale de la production de bœuf au Canada n'ont cessé de s'améliorer au fil du temps et, d'après la plus récente évaluation nationale de la durabilité du bœuf (ENDB), notre secteur est en bonne voie pour atteindre notre objectif pour 2030.

En 2020/21, les conseillers de l'industrie canadienne du bœuf se sont fixés pour objectif de réduire l'intensité des émissions de GES de la production primaire de 33 % d'ici 2030, parmi une série d'autres objectifs visant à soutenir la recherche, l'innovation et l'adoption de technologies pour favoriser la durabilité environnementale et économique du secteur. L'approbation du 3-NOP offre à notre industrie, en particulier dans le secteur des parcs d'engraissement, une formidable occasion de poursuivre ses efforts de réduction des émissions de méthane.

L'ACIA a l'intention d'ajouter le 3-NOP au Tableau canadien d'inspection des aliments (TCIA) dans la nouvelle sous-classe 6.19.4 (Ingrédients modificateurs gastro-intestinaux : Ingrédients pour l'atténuation des impacts environnementaux liés à la production animale). Le 3-NOP a le potentiel de réduire les émissions de méthane dans le rumen et son utilisation n'a montré aucun impact négatif sur la population microbienne du rumen, le pH du rumen, l'ingestion de matière sèche, la digestion ou la production de fibres, lorsque les bovins en sont nourris.

Nous attendons avec impatience l'élaboration de nouvelles lignes directrices à mesure que ce produit novateur sera utilisé et examiné dans le monde entier. L'ACB et l'ANEB sont convaincues que cette approbation est conforme à l'engagement de l'industrie bovine envers la durabilité environnementale et la gestion responsable, tout en répondant au besoin d'outils innovants et pratiques pour aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'élevage bovin. Nous apprécions l'engagement de l'ACIA auprès de l'industrie durant ce processus.

« Nous sommes très heureux de voir la voie réglementaire ouverte pour les ingrédients alimentaires innovants qui réduisent les émissions de méthane, ce qui contribuera à ce que notre secteur atteigne son objectif d'émissions de 2030. Nous félicitons l'ACIA pour la diligence dont elle a fait preuve dans ce dossier afin de veiller à ce que ce nouvel outil soit disponible, ce qui permettra aux producteurs de bœuf canadiens de demeurer concurrentiels à l'échelle mondiale. »

- Nathan Phinney, président de l'ACB

« Ce type de produit présente une occasion sans précédent d'atténuer les émissions de méthane, offrant une voie prometteuse pour poursuivre nos efforts visant à réduire l'impact environnemental associé à l'alimentation des bovins », a déclaré Will Lowe, président de la NCFA. « Cette catégorie de produits s'harmonise avec l'engagement collectif du secteur du bœuf à l'égard de la gestion de l'environnement et constitue un outil supplémentaire au travail que nous entreprenons déjà pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. »

- Will Lowe, président de l'ANEB

Faits en bref:

- La production de 1 kg de bœuf (désossé et consommé) génère maintenant 15 % moins de gaz à effet de serre qu'en 2014 (CRSB NBSA, 2024)
- L'industrie canadienne du bœuf a pour objectif de réduire de 33 % l'intensité des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.
- L'industrie canadienne du bœuf représente 2,4 % des émissions totales du Canada, soit moins de la moitié de la moyenne mondiale.
- La production de bovins de boucherie aide à préserver 1,9 milliard de tonnes de carbone au Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Carol Reynolds
Directrice des communications
Association canadienne des bovins
403-451-0931 | reynoldsc@cattle.ca
www.cattle.ca

Gina Devlin
Directrice des communications
Association nationale des engraisseurs de bovins
gdevlin@cattlefeeders.ca